



Ursula von der Leyen réélue à la présidence de la Commission européenne



Thématique

Type d'actualité

En direct de Bruxelles

Le jeudi 18 juillet, lors de la première session plénière du nouveau Parlement européen élu au mois de juin, Ursula von der Leyen a été réélue présidente de la Commission européenne. Elle a recueilli 401 votes des députés réunis à Strasbourg et entame ainsi un second mandat de 5 ans. Pour assurer sa réélection, Ursula von der Leyen s'est appuyée sur la majorité précédente, composée du groupe conservateur PPE (dont elle est elle-même issue), les sociaux-démocrates de S&D et les libéraux-centristes de Renew Europe avec l'appui des Ecologistes. Elle a mis l'accent sur le renforcement de la compétitivité de l'UE, en s'engageant à poursuivre le Pacte vert et à renforcer les objectifs de décarbonation.

Au cours de la session, Ursula von der Leyen, candidate à sa réélection à la présidence de la Commission européenne, a présenté aux parlementaires européens ses orientations politiques pour le mandat 2024-2029. Son objectif principal est de consolider une Europe forte, avec la prospérité et la compétitivité comme priorités pour l'Union européenne. Son discours s'est articulé autour des têtes de chapitre suivantes :

- **Un nouveau plan pour une prospérité et une compétitivité durables de l'Europe**
- **Une ère nouvelle pour la défense et la sécurité européennes**
- **Soutenir les personnes et renforcer nos sociétés et notre modèle social**
- **Préserver notre qualité de vie : sécurité alimentaire, eau et nature**
- **Protéger notre démocratie, défendre nos valeurs**
- **L'Europe dans le monde : user de notre puissance et de nos partenariats**
- **Atteindre les objectifs ensemble et préparer notre Union pour l'avenir.**

Alors que, dans son programme pour 2019-2024, Ursula von der Leyen avait fait du pacte vert pour l'Europe la première des six grandes ambitions de son mandat, la première priorité pour 2024-2029 énoncée par la présidente sortante est donc la mise en place d'un nouveau plan pour une prospérité et une compétitivité durables de l'Europe, en écho au programme stratégique du Conseil européen.

Ce plan passera notamment par l'élaboration, dans les cent premiers jours du nouveau mandat, d'un pacte pour une industrie propre, permettant simultanément de décarboner et d'industrialiser l'économie européenne. Ce pacte se traduira entre autres par la présentation d'une proposition législative visant à accélérer la décarbonation de l'industrie, afin de soutenir les secteurs industriels et les entreprises tout au long de la transition, et par la mise en place d'une véritable Union de l'énergie, afin de réduire les prix et de libérer totalement l'UE de la dépendance aux hydrocarbures russes, grâce à des investissements dans les énergies propres.

Le pacte vert, même s'il ne constitue plus un objet politique à part entière, reste d'actualité dans les nouvelles orientations politiques de la Commission européenne : « nous devons garder le cap et, en effet, nous le garderons pour ce qui est des objectifs fixés dans le pacte vert pour l'Europe » a ainsi déclaré la présidente-candidate. Elle indique que la réalisation du pacte pour une industrie propre contribuera à l'atteinte d'un objectif de 90% de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'UE à l'horizon 2040, que la Commission proposera d'inscrire dans la loi européenne sur le climat.

Ursula von der Leyen insiste également sur la nécessité de débloquer les financements nécessaires à la transition écologique, numérique et sociale de l'Europe. En cohérence avec le pacte pour une industrie propre, elle indique qu'elle proposera dans le futur Cadre financier pluriannuel (CFP) post-2027, un nouveau fonds européen pour la compétitivité, qui permettra d'investir dans les technologies stratégiques, dont les technologies propres, afin d'en assurer la fabrication et le déploiement en Europe. Le nouveau fonds européen pour la compétitivité soutiendra le lancement de nouveaux PIIEC (projets importants d'intérêt européen commun), comme il en existe aujourd'hui pour les batteries ou l'hydrogène.

Après sa réélection, Ursula von der Leyen a désormais la charge de composer le nouveau collège des commissaires. Elle a demandé aux Etats de proposer leurs candidats d'ici la fin de l'été. La France a déjà fait savoir qu'elle souhaite renouveler Thierry Breton, actuel Commissaire au marché intérieur. Ursula von der Leyen a aussi annoncé l'introduction de nouveaux portefeuilles spécifiques, notamment un Commissaire au logement pour répondre à la crise du logement et un Commissaire à la défense pour renforcer la politique de défense européenne.